

# MIALET ET SES HAMEAUX



BULLETIN MUNICIPAL - n°10 - JUIN 2024

Le mot du Maire > P. 2

Projets 2024 > P. 3

Bilan de mi-mandat > P. 6

Le Budget > P. 8



LUZIERS    LES PUECHS    MAS SOUBEYRAN    PAUSSAN    LE VILLAGE  
LES AIGLADINES    BRUGAIROLLES    AUBIGNAC    PEGAIROLLES

# Le Mot du Maire



Chères mialétaines,  
chers mialétains,

Je ne vous apprendrai rien en vous informant que nous sommes en 2024, sauf que voilà, cela fait 4 ans que vous nous avez élus pour gérer notre commune.

Cela n'a pas été de tout repos, mais notre pugnacité, sans faille, nous a permis d'accomplir, jusqu'au bout, la mission pour laquelle vous nous avez fait confiance.

C'est le temps de notre bilan de mi-mandat que vous retrouverez dans les pages suivantes de notre bulletin municipal. Document d'information que nous avons mis en place dès notre élection et qui est un lien incontournable pour vous informer de toutes les actions, investissements, fonctionnements qui ont été effectués pour l'intérêt de tous.

Alors oui, ce n'est pas parfait, il est vrai que l'on peut toujours faire mieux, encore faut-il avoir l'envie, la détermination, la volonté et la persistance à aller jusqu'au bout, avec toutes les difficultés rencontrées par une équipe municipale aussi bien en étude, en faisabilité, ainsi que les différentes embûches administratives. Mais nous avons réussi, c'est ainsi que les deux gros chantiers que sont la réfection du cimetière et la sécurisation de la traversée du hameau de Luziers vont enfin voir le jour. Il était temps.

Et puis, il y a les reproches, toujours faciles. Mais avec mon équipe, nous pouvons vous annoncer que nous avons, globalement, exécuté toutes les promesses municipales. Un petit clin d'œil aux différents papiers que vous avez reçu dans vos boîtes aux lettres, qui ne méritent aucune attention.

Notre budget, que vous trouverez dans les pages suivantes est aussi efficace qu'exemplaire. Il va nous permettre d'envisager de futurs investissements. Enfin notre PLU sera bientôt réalisé. En effet nous avons à cœur de conclure ce long serpent de mer qui nous aura coûté de trop nombreuses années mais également un budget très important depuis les premiers jours et sous plusieurs municipalités. La somme de plusieurs centaines de milliers d'euros n'est pas exagérée.

Alors mes chers amis, d'autres projets vont voir le jour très rapidement prenant en compte l'environnement avec la mise en place d'un Atlas de la Biodiversité en étroite collaboration avec l'Office Français de la Biodiversité et le Parc National des Cévennes. Notre jeunesse sera également récompensée par la mise en place de structures sportives et pour les plus jeunes, différents jeux de plein air. La culture aura également sa place avec la création d'une médiathèque et d'un centre multi-services.

Comme vous pouvez vous en rendre compte nos deux prochaines années vont être bien remplies, sans compter deux autres gros dossiers que sont les délégations de service publics pour la gestion des grottes de Trabuc et de notre camping municipal qui sont en cours d'élaboration.

Je vais donc conclure chères Mialétaines et chers Mialétains en vous donnant rendez-vous dans nos différentes activités estivales organisées en collaboration avec le Comité des Fêtes : Fête de la musique, 14 Juillet, Salon des arts, des Lettres et du bien-être, un concours de poésie sans oublier les différents concours de belote. À très bientôt.

Jack Verriez



# Travaux en cours



## BIBLIOTHÈQUE

Notre bibliothèque municipale va évoluer, améliorer ses services et s'orienter vers une Ludothèque. Ce projet a été étudié avec les services du Conseil Départemental qui a la gestion de toutes les bibliothèques municipales du département. Dans ce projet, diverses actions seront menées vers les enfants en relation étroite avec notre école municipale : lectures, musiques, chants, jeux, etc... L'habitation dont nous avons fait l'achat il y a quelques mois (dont le premier atout était la continuité du PLU), a vocation à accueillir la Ludothèque, ainsi que les autres services qui vont être créés en fonction de l'évolution des demandes, soit notamment : la Poste, un espace de co-working, le point Info Tourisme...

## CAMPING MUNICIPAL

Celui-ci est fermé depuis le 1<sup>er</sup> janvier de cette année, suite au départ du dernier gérant. Un cabinet d'étude a été désigné pour nous permettre d'assurer une continuité de fonctionnement, dans les meilleures conditions souhaitées.

La première de nos préoccupations a été de permettre au futur délégataire une reprise saine et sans ambiguïté. Cela est bien entendu passé par le solutionnement de ce qui était devenu une situation de cabanisation, par la présence de mobile-homes très impactante. Nous avons

laissé le temps nécessaire aux différents propriétaires (6 mois), dont une majeure partie n'était en possession d'aucun contrat ou bail. Nous avons pu engager leur évacuation.

Aujourd'hui, enfin, les lieux sont revenus à leur état d'origine. Cela nous permet en premier lieu d'engager la procédure d'appel à concurrence afin d'obtenir un nouveau délégataire, et ensuite d'initier la remise en fonction du bâtiment d'accueil, afin qu'il retrouve la convivialité que nous avons tous connus.

## CIMETIÈRE

La dernière partie des travaux concernant le cimetière sera achevée cette année. Nous pouvons être fiers du travail accompli afin de permettre à tous d'avoir une place pour reposer sur notre commune.

Les travaux ont enfin commencé et seront terminés dans le courant du premier semestre. La somme importante de

401 625 €HT qui est engagée sera couverte en partie par les subventions que nous avons obtenues : 90 477 € du département, et 164 167 € de l'État. Certes nous avons perdu une année dans les négociations avec les services de l'État, mais pour aboutir aujourd'hui à un total de plus de 60% d'aide.

## GROTTES DE TRABUC

Cette année est celle des changements de gestionnaires de nos différents sites. C'est ainsi que la délégation de service public des Grottes de Trabuc est arrivée à son terme des 25 années de gestion.

Vu la complexité que représente ce contrat, nous avons été contraints de nous entourer d'un cabinet d'études afin de lancer un nouvel appel d'offre. Nous en aurons le résultat prochainement, ayant mis en avant le côté qualitatif mais aussi le retour sur investissement pour notre municipalité. En effet les gains ne sont pas négligeables et représente à ce jour 1/6<sup>ème</sup> de nos recettes, soit une valeur de 100 000€.



## ROND POINT DE LUZIERS

Dans le même registre que le cimetière, les travaux d'aménagement et de sécurisation de la traversée de Luziers vont être engagés et aboutis pour cette année. Ce projet innovant dans l'intérêt de tous a été élaboré en collaboration avec le département. Ce hameau va enfin pouvoir bénéficier d'un réseau routier digne du nombre de véhicules qui le traversent. Nous avons obtenu, là encore, plus de 60% d'aides pour son financement.

# Brèves de Mairie

## ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ ET FÊTE DE LA PÊCHE

La municipalité, en collaboration avec l'AAPPMA de Mialet et le Comité des fêtes, a organisé une journée pour fêter le lancement de l'ABC communal de Mialet ainsi que la fête de la nature.

Cette journée a attiré environ 130 personnes, certaines personnalités invitées ayant fait le déplacement comme Isabelle FARDOUX-JOUVE, conseillère départementale, et Thierry JACQUOT, maire de Générargues.

L'AAPPMA nous a régalé avec la paëlla géante. La journée a été agrémentée par diverses animations, dont la tenue de stands par différentes structures environnementales, et une initiation à la pêche au toc ou au lancer, encadrée par des moniteurs de la Fédération de la pêche. Étaient représentés :

- l'ETPB des gardons,
- le parc national des Cévennes,
- le PAT porté par Alès Agglo (projet alimentaire territorial),
- Jacques Verseils, discours sur les ruches et les abeilles,
- Sentier Vagabond, une exposition d'ornithologie ainsi qu'une fresque créée par les enfants de l'école de Mialet.



## JOURNÉE DES DROITS DE LA FEMME

La journée internationale des droits de la femme s'est déroulée au foyer Monplaisir. Organisée par Élodie GAGNEUX, adjointe au maire, cette journée a attiré une quarantaine de personnes. Les présents ont pu prendre un repas partagé facturé 5 euros, tous les bénéfices étant reversés à l'association « La Clède », représentée par Anne-lyse HUGUET, qui s'occupe entre autres des femmes qui sont en situation de danger imminent et qu'il faut mettre en sécurité. Maylis ACOULON, responsable des services hébergements-accueil de jour (dispositifs de lutte contre les violences faites aux femmes), accompagnée de son collègue Benoît, a présenté leurs actions dans le cadre de l'association. Après le repas, Yann BERARD, Rosie CARILLON et Élodie GAGNEUX ont lu quelques passages des *Monologues du vagin*, pièce écrite par l'américaine Ève Ensler et considérée comme une référence du féminisme contemporain.



## LES BEAUX MURS

La mairie a œuvré au maintien du patrimoine bâti sur la commune, dans la rénovation de murs en péril comme ceux du ruisseau de Roquefeuil. C'est un partenaire fiable, FAIRE, Structure d'Insertion par l'Activité Économique, qui a produit un excellent travail de réfection. Les SIAE ont pour objectif de permettre aux personnes les plus éloignées de l'emploi, en raison de difficultés sociales et professionnelles particulières (âge, état de santé, précarité) de bénéficier d'un accompagnement renforcé qui doit faciliter leur insertion professionnelle.

## COMMÉMORATION DU 8 MAI

Le mercredi 8 mai, une trentaine de personnes se sont rassemblées sur la place du monument aux morts de Mialet pour commémorer l'armistice de la seconde guerre mondiale. Jack VERRIEZ a lu le discours du ministre chargé des armées, et, accompagné de Isabelle FARDOUX-JOUVE, conseillère départementale, est allé poser une gerbe au pied du monument. Après la sonnerie aux morts et l'interprétation de la Marseillaise, les personnes présentent ont été invitées à partager un moment de convivialité au foyer Monplaisir.

## CHATS ERRANTS

La municipalité a financé 6 stérilisations afin de limiter la prolifération des chats errants. Paul GARCIA s'est occupé de la capture de ces animaux, ce qui a été une aide précieuse. La municipalité le remercie pour son implication bénévole.

Pour sa part, le Comité des Fêtes a financé une cabane à chats, installée à proximité du point d'apport volontaire de Mialet-Village, ainsi que des croquettes. Dans un souci de salubrité, nous rappelons aux propriétaires de ces animaux domestiques que la mairie ne se substitue pas à leurs responsabilités.



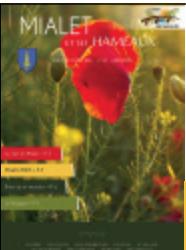
# Bilan de mi-mandat

DOSSIERS, RÉALISATIONS, INVESTISSEMENTS : LA MAIRIE EN ACTIONS



## Obligation Légale de débroussaillement

Broyeur à végétaux à la disposition de la population



## Informations

Mise en place de la publication du Bulletin municipal 3 fois par an

## Amélioration

Création d'un bâtiment technique d'appoint et de stockage

## Biodiversité

Extinction de l'éclairage public sur toute la commune de 22h à 6h

MAIRIE de

## Animations municipales

Création d'un comité des fêtes



## Société

Travaux sur la partie haute du cimetière

## Renfort

Enfouissement des lignes Haute Tension avec EDF



## Bâtiments communaux

Mise en conformité des locaux de l'ancienne mairie, climatisation de l'école



### Hygiène

Réfection des terrains de tennis  
Création d'un local sanitaire pour le club et l'école de tennis



### Environnement

Labellisation du Gardon en **Rivières Sauvages**

### Trafic routier

Mise en sécurité de la traversée de Luziers avec un carrefour à sens giratoire

### Traitements des déchets

Réflexion sur les Points d'Apport Volontaires de la commune



### Amélioration

Pose d'une antenne téléphonique pour enlever la zone blanche côté Montezorgues

### Urbanisation

Acquisition foncière permettant la continuité et la finalité du PLU par une OAP

### Tourisme

Réalisation d'un profil de vulnérabilité du Gardon de Mialet

### Amélioration

Réfection du revêtement de la RD 50 par le département

### Sécurité

Mise en sécurité des ponts avec des barrières garde-corps  
Mise en place d'un dos d'âne dans la traversée de Paussan



# Le Budget

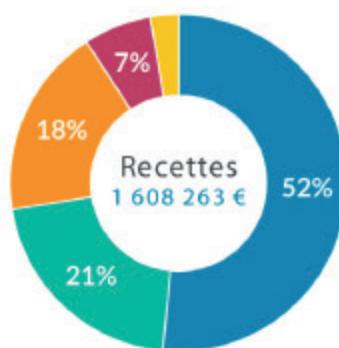
## FINANCES COMMUNALES : PERSPECTIVES ET PROJETS 2024

Le Budget Primitif reprend l'ensemble des autorisations budgétaires prévisionnelles permettant la perception des recettes et l'engagement des dépenses communales. Son vote et adoption à la majorité a eu lieu lors du conseil municipal du 8 avril 2024. Ce Budget s'inscrit dans la continuité des engagements pris pour le mandat que vous nous avez confié.

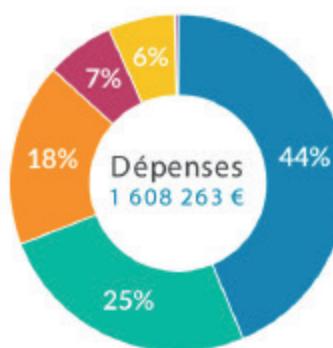
### Budget Primitif 2024



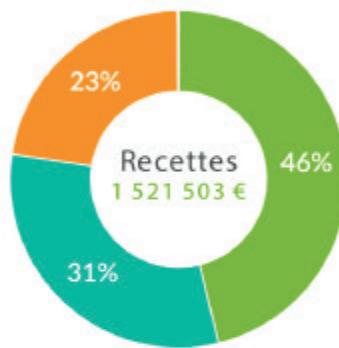
#### Fonctionnement



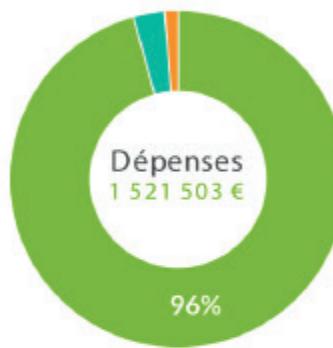
Excédent antérieur : 828 315 €  
Dotations et participations : 337 796 €  
Impôts et taxes : 294 093 €  
Autres recettes : 104 799 €  
Produits des services : 43 260 €



Virement à section d'invest : 702 806 €  
Charges générales : 408 800 €  
Charges de personnel : 283 000 €  
Autres dépenses : 105 557 €  
Charges gestion courante : 103 100 €  
Intérêts d'emprunts : 5 000 €



Virement de section de fonct : 702 806 €  
Excédents de fonct capitalisés : 474 698 €  
Dotations et subventions : 342 441 €  
Autres recettes : 1 558 €



Dépenses d'équipement : 1 456 415 €  
Déficit d'invest reporté : 45 587 €  
Remboursement du capital : 19 500 €

### Les orientations du Budget

- Poursuivre les investissements prioritaires
- Toujours dans la maîtrise de nos dépenses
- Continuité pour aucune hausse de la fiscalité



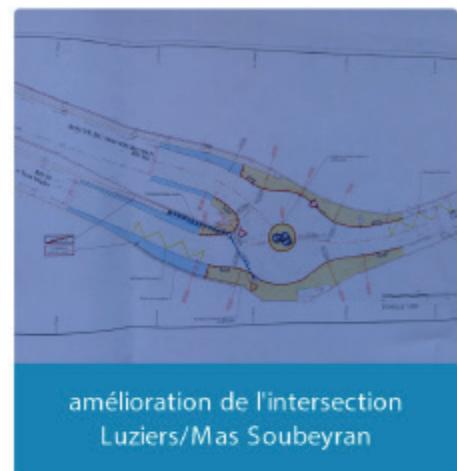
## Projets d'investissement et vie de la commune

finalité cimetière et rond point : 580 000 €

équipement jeunesse: city stade : 75 000 €

aménagement d'espace multiservice : 50 000 €

Avenir du camping : 50 000 €



amélioration de l'intersection  
Luziers/Mas Soubeyran

## Comment se répartissent les dépenses de la commune en 2024



1 456 415 €  
Infrastructures  
2 276€ / habitant



794 900 €  
Admin générale  
1 242€ / habitant



104 000 €  
Autres dépenses  
163€ / habitant



24 500 €  
Rembours dette  
38€ / habitant

Admin générale : Administration générale dont charges de personnel, entretien, maintenance, fournitures, prestations de services, électricité, télécom, eau | Infrastructures : Travaux, constructions, rénovation de bâtiments, acquisitions, études | Rembours dette : Remboursement dette

## Fiscalité communale

	Taux	Produit
	Taxe Foncière Bâti 32.48%	250 486 €
	Taxe Foncière Non-Bâti 53.19%	5 691 €
	Taxe Hab Res Secondaire 8.32%	47 907 €

## Taxes locales

Depuis notre élection en juillet 2020, aucune augmentation n'a été effectuée en ce qui concerne la fiscalité communale. Cela a été l'une de nos promesses électorales et nous nous y sommes tenus et nous nous y tiendrons jusqu'à la fin de notre mandat, c'est essentiel. Nous tenons à vous préciser que nous avons aussi la possibilité d'avoir recours à l'emprunt, ce qui n'est pas d'actualité tranquillisez-vous.

”

Pour conclure sur notre budget de cette année, il n'est pas nécessaire de prendre comme référence les communes voisines. En effet notre budget est exemplaire et un grand nombre de nos voisins nous envierait. Cependant le but d'un budget communal n'est pas d'engranger des économies outrancières mais d'effectuer des investissements pour le bien de tous; des dépenses responsables. C'est ainsi que pour l'avenir proche nous allons conclure les derniers projets orientés vers notre jeunesse avec la création de jeux de plein air dont un City Parc. Nous pouvons enfin concrétiser ce projet.

**Votre mairie vous propose illiwap**  
L'APPLI QUI VOUS CHANGE LA VIE !

**Suivez l'actualité de la commune**

Télécharger l'application sur le store et rechercher la station Mialet.

Ou scanne le QR code pour t'abonner à la station de Mialet

GRATUITE | SANS INSCRIPTION | SANS PUBLICITÉ



## VIDE-GRENIER ET MARCHÉ AUX FLEURS

Comme l'année précédente, le comité des fêtes et le Sou des écoles du RPI, ont organisé le 20 avril 2024 une action commune au foyer Monplaisir. Les volontaires du Sou des écoles se sont occupés du Marché aux fleurs et plants, tandis que le comité des fêtes a organisé le vide-grenier.

Cette action a été une réussite au vu de la grande fréquentation de l'événement. Accompagné d'un temps magnifique, la présidente du comité des fêtes de Mialet Annie ROUANET et le président du Sou des écoles Alexis MARTIN se disent très satisfait de cette journée.

## CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PÊCHE À LA TRUITE

Cette année, l'AAPPMA de Mialet a organisé une manche du championnat de France de pêche à la truite. Les bénévoles étaient placés le long des cours d'eau pour contrôler les prises des participants et la remise à l'eau du poisson. Pour cette épreuve, compétition au rayonnement national, un lâché de

truite avait été effectué quelques jours plus tôt.

Un grand bravo au président de l'AAPPMA de Mialet, Jean-Paul GOURDON, ainsi qu'à tous les bénévoles pour leur implication dans cette épreuve.



MUSÉE DU DÉSERT  
EXPOSITION  
Eric DÜRR

**UN CRI EN SEVENES**

Portraits des CHEFS CAMISARDS  
1702-1710

Époux Le Moal Abraham Cavalier Gédouin Gédouin  
Salomon Roland Castanet Catinat Madou  
Joiny Ravaud La Viole Simonet Gary La Rose

Du 1er juillet au 30 septembre 2024



## EXPOSITION «UN CRI EN SEVENES» AU MUSÉE DU DÉSERT

À partir du 1er juillet et pour tout l'été, le Musée du Désert accueille l'exposition «Un Cri en SEVENES», consacrée aux principaux Chefs Camisards. Si Pierre Laporte, dit Roland, de Mialet et Jean Cavalier de Ribaute sont les plus illustres, on connaît aussi Henri Castanet de l'Aigoual et Nicolas Jouany de Génolhac. Mais d'autres chefs ont participé à part égale à la révolte de 1702-1704, en menant chacun leur propre troupe de partisans. Cette exposition est proposée par le créateur mialétain Eric DÜRR, qui après avoir minutieusement étudié les sources historiographiques, a réuni un casting de nos jeunes cévenols dont le profil correspondait le mieux aux sources. Les photos ont été réalisées en costumes d'époque.

Infos sur : [www.otso-concepts.art](http://www.otso-concepts.art)

# LE MUSÉE DU DÉSERT

C'est en 1880 que la Société de l'Histoire du Protestantisme Français (SHPF) décida d'acquérir la demeure de la famille Laporte, qui vit naître en 1680 le chef Camisard Rolland, permettant à son arrière petit neveu, Jean Laporte d'y terminer ses jours.

Ce dernier montrait volontiers les souvenirs de son célèbre ancêtre, toujours restés dans cette maison : la Bible de Rolland, la fourche du chef Camisard, la cachette au fond du placard de la cuisine...

Située dans le hameau du Mas Soubeyran, devenu un ensemble classé, fait de vieilles pierres, de petites ruelles typiques et de maisons agglutinées les unes aux autres, Frank Puaux, alors président de la SHPF et son ami Edmond Hugues décidèrent en 1910 de faire de cette maison, un lieu de mémoire de l'époque du Désert.

Le Désert étant cette période qui s'étend de la Révocation de l'Édit de Nantes en 1685 jusqu'à la Révolution Française de 1789 où le protestantisme, alors prédominant en Cévennes, devient par la volonté de Louis XIV, interdit dans le royaume, c'est loin des villes, cachés dans des lieux isolés, déserts, les ravins, les grottes, les forêts, les garrigues... le maquis d'aujourd'hui, que les protestants des Cévennes, mais aussi du Haut-Languedoc, du Poitou, Dauphiné, Vivarais... furent obligés de vivre clandestinement leur foi.

Frank Puaux et Edmond Hugues déposèrent dans cette maison leurs propres collections, très vite enrichies par des dons d'objets, livres ou documents et formèrent ainsi le Musée du Désert, inauguré en 1911 par une première Assemblée.

Le Musée n'a cessé de croître depuis. Déjà dans les années 1920 un mémorial fut accolé à la maison de Rolland, plus tard, en 1950 les salles des Assemblées et de la Bible permirent d'agrandir la surface d'exposition. Et grâce à l'ouverture en 2019 de quatre nouvelles salles dans un style architectural plus contem-



porain, le Musée permet désormais au travers d'une vingtaine de salles et plus de 3000 objets authentiques, de proposer aux visiteurs une plus grande connaissance sur l'histoire de la présence protestante en Europe.

Les collections s'enrichissant sans cesse, le Musée est devenu un conservatoire de l'Histoire protestante. Il présente, conserve et recherche en permanence tout objet, livre, document sur l'histoire huguenote.

Indissociable du Musée du Désert, l'Assemblée du premier dimanche de septembre réunit depuis l'inauguration de 1911, dans une ambiance à la fois recueillie et joyeusement familiale, plusieurs milliers de personnes, venant principalement des Cévennes et du Languedoc, mais aussi de toute la France et de l'étranger, sous les chênes et les châtaigniers du Mas Soubeyran, pour un culte le matin, et des allocutions historiques l'après-midi. L'esprit de cette Assemblée n'est pas uniquement la commémoration du passé, mais l'appropriation et la transmission des valeurs issues de ce passé, valeurs qui ont forgé l'identité huguenote.

Depuis une dizaine d'années le Musée met également en place une programmation estivale, sous la forme de conférences, spectacles, visites nocturnes... dont vous pouvez retrouver le calendrier sur le site internet :

► <https://www.museedudesert.com/rubrique8.html>

Philippe Herbster



# INFORMATIONS GÉNÉRALES

## ADMINISTRATION

### Mairie

Secrétariat ouvert : Lundi 14h à 17h • Mardi/Jeudi 9h à 12h et 14h à 17h • Mercredi/Vendredi 9h à 12h  
Téléphone : **04 66 85 02 97** • Fax : 04 66 85 01 89  
Courriel : [communedemialet@wanadoo.fr](mailto:communedemialet@wanadoo.fr)

*Monsieur le Maire reçoit sur rendez-vous le matin.  
Vous pouvez contacter le secrétariat de la mairie. Les autres élus sont disponibles sur RDV, à prendre auprès de l'accueil de la mairie.*

### Service des eaux

REAL 04 66 54 30 90 • Courriel : [contact@real.fr](mailto:contact@real.fr)

## SERVICES D'URGENCE

Pompiers, services incendie : 18 ou 112  
Gendarmerie : 17  
Médecin de garde/SAMU : 15  
Mialet Taxis : 06 80 75 49 04  
Maison de santé pluriprofessionnelle de St-Jean du Gard : 04 66 85 17 52 - <https://msp.stjean.docvitae.fr/>  
Rendez-vous avec l'assistante sociale : 04 66 61 70 20  
(Centre médico-social Anduze)  
ADMR « Les Gardons » : 04 66 85 12 78

*2 Défibrillateurs à disposition,  
au camping municipal  
et sous le préau  
du foyer.*

## ÉTAT CIVIL

*Naissance :*  
PANTEL Lou, née le 01/05/24  
*Décès :*  
José COURTENS 24/01/24  
Hélène FARGUES (Vve BERNICOT) 10/02/24  
Hubert MERY 11/03/24  
Georges GAUTHEY 24/04/2024  
Colette LEROY (Vve TEISSIER) 27/02/2024  
Georges SCHLUMPF 03/02/2024  
André FONTANIER 24/02/2024  
Gérard BOUDOURIC 30/01/2024

Supervisé par Monsieur le Maire, ce bulletin est le fruit du travail d'autres intervenants qui doivent être remerciés :  
Mme RODRIGUEZ au secrétariat du Maire pour les aspects légaux transmis, les employés municipaux de terrain  
pour les informations des hameaux, le Comité des fêtes de Mialet, nos Associations,  
Gaëtan BRAHIC, Philippe Herbster et Éric DÜRR pour l'infographie et l'édition.  
Ce bulletin rend compte des actions, fait l'état des lieux de certains projets et perspectives.



## AUTRES SERVICES MUNICIPAUX

**Agence Postale** : 04 66 61 05 63  
Ouverture : mardi, jeudi et samedi de 8h30 à 13h30

**Bibliothèque municipale**  
Ouverture : le mardi de 16h à 18h et le samedi de 10h à 12h • Gratuit

**Foyer Monplaisir**  
Réservation en Mairie  
Mairie : 04 66 85 02 97

**Horaires de déchetterie**  
Anduze : du mardi au samedi 9h-12h et 14h-17h30  
St-Jean-du-Gard : du mardi au samedi 9h-12h et 14h-17h30

## INFORMATIONS DIVERSES

- Correspondante Midi Libre :**  
Corinne MAURON 06 09 91 97 36  
Courriel : [corinne.mauron@orange.fr](mailto:corinne.mauron@orange.fr)
- Site d'informations légales :**  
[www.mialet.fr](http://www.mialet.fr)
- Site d'informations générales :**  
[www.mialet.info](http://www.mialet.info)  
Michel ROCA 04 66 85 05 18  
Courriel : [webcontact@mialet.net](mailto:webcontact@mialet.net)
- Épicerie Chez Mialet :**  
04 66 54 18 90
- Point accueil tourisme :**  
04 66 85 02 97 (en Mairie)
- Encombrants :** Ils sont ramassés le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>e</sup> mercredis du mois (à sortir la veille au soir). Prière de téléphoner le N° vert de l'Agglo (0800 540 540) pour prévenir et être informé des modalités.
- Piles, cartouches d'encre usagées, téléphones mobiles hors d'usage :** à déposer dans les urnes prévues à cet effet à la mairie.